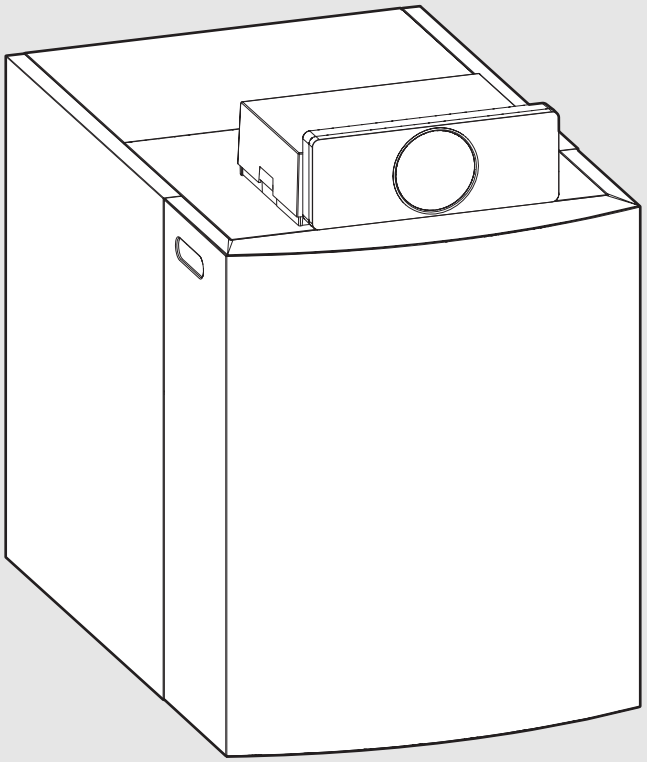
BOSCH

Notice d'utilisation destinée à l'utilisateur

Chaudière sol fioul à condensation

Olio Condens 7800 F 18...49

OC7800 F 18 | OC7800 F 22 | OC7800 F 30 | OC7800 F 35 | OC7800 F 49



6721106549 (2025/12) CH/LU

Sommaire

1 Explication des symboles et mesures de sécurité 3
1.1 Explications des symboles 3
1.2 Consignes générales de sécurité 3
1.2.1 Utilisation conforme à l'usage prévu 3

2 Informations sur le produit 4
2.1 Déclaration de conformité 4
2.2 Aperçu des produits 4
2.2.1 Olio Condens 7800 F 18...49 4
2.2.2 Description produit appareil de régulation MX 45 5
2.3 Combustibles autorisés 6
2.4 Mode d'emploi 7

3 Mise en service 7
3.1 Mise en service de l'installation de chauffage 7
3.2 Mise en marche de l'installation de chauffage 7
3.3 Mise en marche ou arrêt de la chaudière 7
3.4 Arrêt de l'installation de chauffage 7

4 Utilisation 8
4.1 Aperçu du tableau de commande 8
4.2 Menu principal 8
4.3 Commande du menu 9
4.4 Aperçu du menu (utilisateur) 9
4.4.1 Menu Aperçu du système 9
4.4.2 Menu Chauffage 9
4.4.3 Menu Eau chaude sanitaire 10
4.4.4 Menu présence 10
4.4.5 Menu Congés 10
4.4.6 Menu Énergie 11
4.4.7 Menu réglages généraux 11
4.5 Régler la température de départ 11
4.6 Menu Eau chaude sanitaire 12
4.7 Adapter les réglages pour le chauffage avec le programme horaire (mode automatique) 12
4.8 Adapter les réglages pour l'eau chaude sanitaire avec le programme horaire (mode automatique) 13
4.9 Désinfection thermique 13
4.10 Fonction Verr. touches 14
4.11 Symboles à l'écran 14

5 Consignes pour économiser l'énergie 15

6 Mettre l'installation de chauffage hors service 16
6.1 Mise hors service de la chaudière via l'appareil de régulation 16
6.2 Vidange de l'installation de chauffage 16
6.3 Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence 16

7 Régler la protection antigel 16

8 Fonctionnement de l'installation de chauffage 17
8.1 Vérifier la pression de service, rajouter de l'eau de chauffage et purger si nécessaire 17
8.1.1 Quand faut-il vérifier la pression de service ? 17
8.1.2 Contrôler la pression de service du chauffage 17
8.1.3 Rajouter de l'eau de chauffage et purger 17
8.1.4 Rajout d'eau de chauffage 18
8.2 Inspection et entretien 18
8.2.1 Importance d'un entretien régulier 18
8.2.2 Nettoyage et entretien 18

9 Annexes 18
9.1 Messages de fonctionnement et de défaut 18
9.1.1 Réinitialiser les défauts 18
9.1.2 Réinitialiser le défaut de verrouillage 18
9.1.3 Témoins de fonctionnement 19
9.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie 20
9.3 Déclaration de protection des données 21
9.4 Protection de l'environnement et recyclage 21

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement au début d'un avertissement caractérisent la nature et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

⚠ DANGER

DANGER signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.

⚠ PRUDENCE

ATTENTION indique la possibilité de dommages corporels légers à moyennement graves.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes

Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes mentionnées dans toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- ▶ Ne faire fonctionner le générateur de chaleur que si l'habillage est monté et fermé.

⚠ Risques dus à une négligence concernant votre propre sécurité dans les cas d'urgence, par ex. lors d'un incendie

- ▶ Ne jamais se mettre en position de danger. La sécurité des personnes est toujours prioritaire.

1.2.1 Utilisation conforme à l'usage prévu

Le produit doit uniquement être utilisé pour le réchauffement de l'eau de chauffage et la production d'ECS dans les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire fermés.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

⚠ Comportement en cas d'odeur de fumées

Danger de mort par intoxication en cas d'échappement de fumées.
En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter la chaudière. (→page 16).
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente agréé.

⚠ Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
  - – Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
  - – Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
  - – Faire éliminer les défauts.

⚠ Inspection et entretien

Une inspection et un entretien réguliers sont les conditions préalables à un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement de l'installation de chauffage.

Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuel et de faire faire l'entretien selon les besoins par une entreprise spécialisée agréée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.

⚠ Modifications et remises en état

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des dommages corporels et/ou des dégâts matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité. Pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon ECS.

⚠ Pour les appareils avec chaudières type cheminée : risque d'empoisonnement par fumées en cas d'alimentation en air de combustion insuffisante

- ▶ Assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ Assurer également une arrivée suffisante de l'air de combustion pour les appareils installés ultérieurement, par ex. les ventilateurs d'évacuation d'air ainsi que les ventilateurs de cuisine et climatiseurs avec évacuation de l'air vers l'extérieur.
- ▶ En cas d'alimentation insuffisante en air de combustion, ne pas mettre l'appareil en marche.

⚠ Dégâts dus à une erreur d'utilisation

Les erreurs de commande peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels.

- ▶ S'assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ S'assurer que les utilisateurs savent utiliser l'appareil de manière conforme.

⚠ Risques dus aux matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables (papier, diluants, peintures, rideaux, vêtements etc.) à proximité de la chaudière.

⚠ Air de combustion et air ambiant

Afin d'éviter toute corrosion, l'air de combustion / air ambiant doit être exempt de substances agressives (par exemple, hydrocarbures halogénés qui comprennent des liaisons chlorées ou fluorées). Ces substances peuvent se trouver dans des produits tels que les solvants, les peintures, les colles, les gaz propulseurs et les détergents domestiques.

2 Informations sur le produit

2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

CE Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : www.bosch-homecomfort.ch.

2.2 Aperçu des produits

2.2.1 Olio Condens 7800 F 18...49

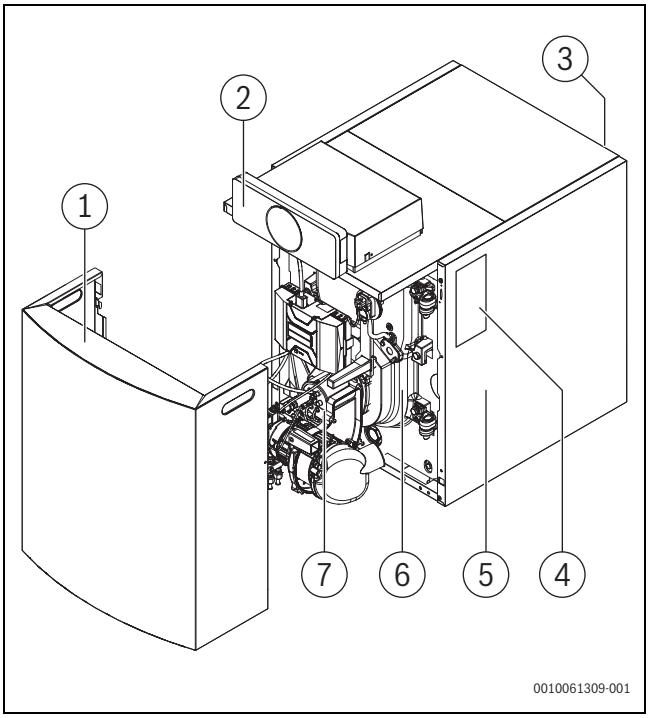


Fig. 1 Vue de face

[1] Capot du brûleur
[2] Appareil de régulation avec module de commande
[3] Système d'échangeur thermique
[4] Plaque signalétique
[5] Habillage
[6] Porte foyère
[7] Brûleur fioul

La chaudière est une chaudière sol à condensation pour le chauffage au fioul avec régulation modulante de la température de la chaudière, qui peut fonctionner dépendamment ou indépendamment de l'air ambiant. Le système d'évacuation des fumées utilisé est déterminant pour le mode de fonctionnement. Composition de la chaudière :

- Appareil de régulation
- Habillage
- Corps de chauffe avec isolation thermique
- Porte foyère
- Brûleur
- Système d'échangeur thermique

L'appareil de régulation contrôle et pilote tous les composants électriques de la chaudière. L'habillage empêche les pertes énergétiques et sert d'isolation acoustique. Le corps de chauffe transmet la chaleur produite par le brûleur à l'eau de chauffage. L'isolation thermique empêche les pertes énergétiques.

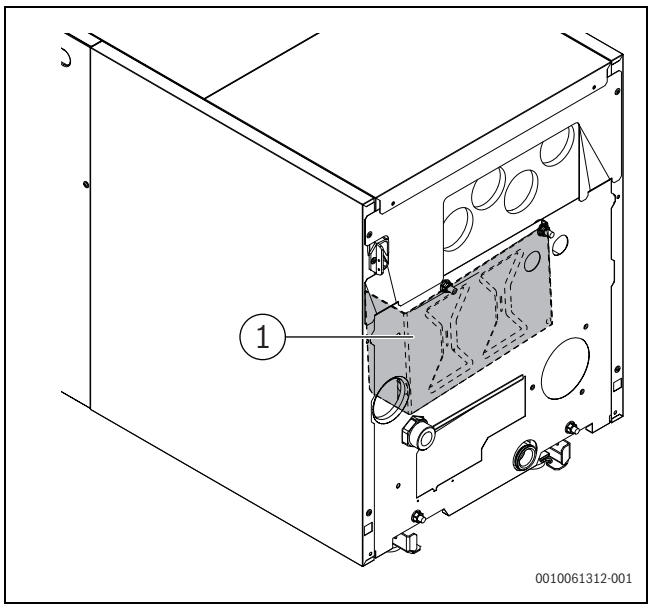


Fig. 2 Vue arrière (représentation sans isolation thermique)

[1] Système d'échangeur thermique

2.2.2 Description produit appareil de régulation MX 45

Pour d'autres informations :

- Respecter la documentation technique du module de commande installé et du générateur de chaleur.

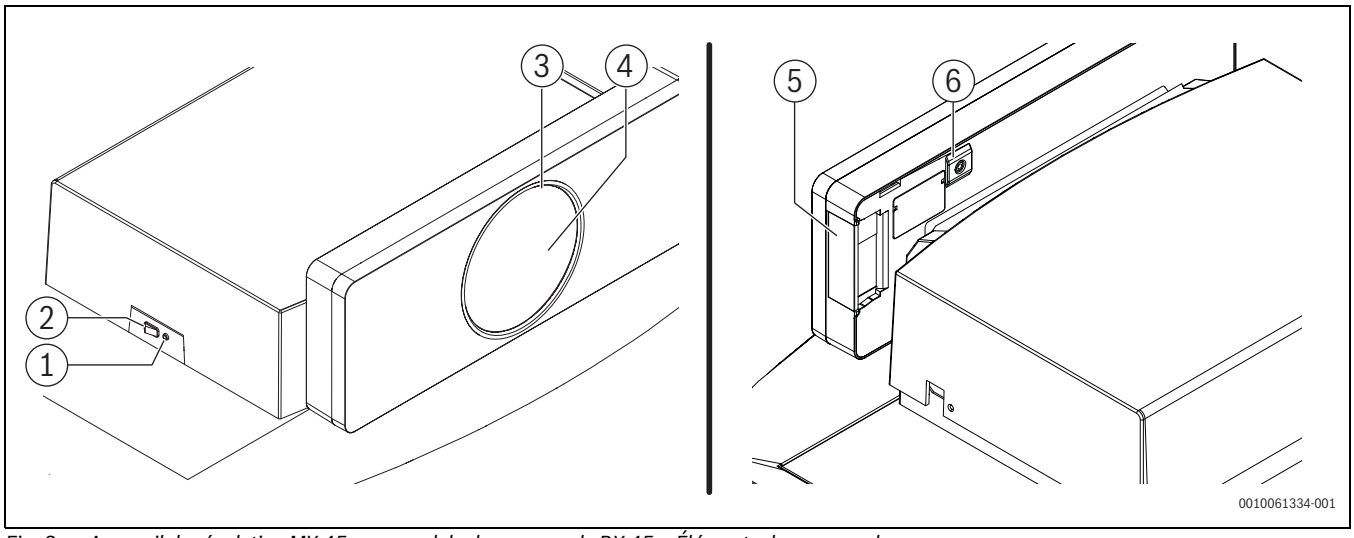


Fig. 3 Appareil de régulation MX 45 avec module de commande BX 45 – Éléments de commande

[1] Fusible 8 A (MX 45)
[2] Interrupteur Marche/Arrêt (MX 45)
[3] LED de statut système
[4] Tableau de commande, UI 800
[5] Emplacement pour module de communication
[6] Raccord clé de service/Service Key (uniquement pour les spécialistes)

L'appareil de régulationMX 45 avec le module de commandeBX 45 et le tableau de commandeUI 800 permet de commander l'installation de chauffage. Pour ce faire, les fonctions suivantes, entre autres, sont disponibles :

- Indicateurs de statut pour le fonctionnement de la chaudière et du brûleur.
- Activation et désactivation du test des fumées / mode ramoneur
- Réinitialisation des dysfonctionnements bloquants
- Activation / désactivation du mode urgence (mode manuel)

Ces fonctions et bien d'autres sont décrites dans la documentation technique séparée du tableau de commande UI 800.

D'autres fonctions permettant la régulation aisée de l'installation de chauffage sont disponibles via la commande à distance CR 10, CR 20 RF ou RT800 à commander séparément.

2.3 Combustibles autorisés

PRUDENCE

Blessures ou dégâts matériels dus à l'utilisation de combustibles non autorisés !

Les combustibles non autorisés endommagent la chaudière et peuvent former des substances dangereuses pour la santé.

- ▶ Utiliser uniquement des combustibles autorisés par le fabricant pour ce produit.

Pays	Combustibles	Remarque
Allemagne Belgique Italie	• Fioul EL selon DIN 51603-1 • Biofioul selon DIN SPEC DIN 51603-6 • Fioul paraffinique selon DIN DIN/TS 51603-8	• La chaudière au sol peut uniquement fonctionner avec les combustibles indiqués. • Les exigences requises selon l'art. 15 a de l'ordonnance BImSchV relative aux émissions et au rendement sont remplies (Allemagne). • Autorisé pour les combustibles liquides selon DIN DIN 51603-1/-6/-8 et pour les combustibles affiliés climatiquement neutres. Outre le fonctionnement au fioul classique, un fonctionnement avec des mélanges comportant jusqu'à 30,9 % de biocombustibles estérifiés (EMAG), ou avec jusqu'à 100 % de combustibles paraffiniques (produits hydrogénés/basés sur l'électricité verte) est possible.
Autriche	• Fioul EL (viscosité max. 6,0 mm^2/s à 20 °C)	• La chaudière au sol ne doit fonctionner qu'avec les combustibles indiqués. Les exigences requises selon l'art. 15 a de la loi constitutionnelle concernant les émissions et le rendement sont remplies. • Les valeurs d'émission indiquées au paragraphe 3, article 7, relatives au brûleur fioul pour le fioul extra léger (CO<20 mg/MJ, NOx<6 mg/MJ et indice de noircissement <=1) ne sont pas dépassées. • Outre le fonctionnement au fioul classique, un fonctionnement avec des mélanges comportant jusqu'à 30,9 % de biocombustibles estérifiés (EMAG), ou avec jusqu'à 100 % de combustibles paraffiniques (produits hydrogénés/basés sur l'électricité verte) est possible (suivant la norme DIN 51603-1/-6/-8).
Suisse	• Fioul EL (viscosité max. 6,0 mm^2/s à 20 °C)	• La chaudière au sol ne doit fonctionner qu'avec les combustibles indiqués. Les puissances indiquées dans le tableau « Caractéristiques techniques » sont des puissances nominales. Dans la pratique, certaines valeurs ne sont pas atteintes en partie, en raison des prescriptions à respecter en ce qui concerne la pureté de l'air (règlement LRV) dans les zones de puissance indiquées. • La chaudière au sol a été contrôlée et homologuée selon les exigences de la loi relative à la protection contre la pollution de l'air (LRV, Annexe 4) ainsi que selon la directive relative aux prescriptions des pompiers de la VKF. Les systèmes d'évacuation des fumées sont contrôlés par la VKF. • Outre le fonctionnement au fioul classique, un fonctionnement avec des mélanges comportant jusqu'à 30,9 % de biocombustibles estérifiés (EMAG), ou avec jusqu'à 100 % de combustibles paraffiniques (produits hydrogénés/basés sur l'électricité verte) est possible (suivant la norme DIN 51603-1/-6/-8).
Autres pays	• Fioul EL (viscosité max. 6,0 mm^2/s à 20 °C)	• La chaudière au sol peut uniquement fonctionner avec les combustibles indiqués. • Outre le fonctionnement au fioul classique, un fonctionnement avec des mélanges comportant jusqu'à 30,9 % de biocombustibles estérifiés (EMAG), ou avec jusqu'à 100 % de combustibles paraffiniques (produits hydrogénés/basés sur l'électricité verte) est possible (suivant la norme DIN 51603-1/-6/-8).

Tab. 2 Combustibles et remarques spécifiques au pays

2.4 Mode d'emploi

Le bon combustible

AVIS

Dégâts sur l'installation dus à l'utilisation d'un combustible inapproprié !

- ▶ Utiliser exclusivement le combustible indiqué.

Pour un fonctionnement irréprochable, l'installation de chauffage a besoin du bon type et de la bonne qualité de combustible.

Pour convertir une installation de chauffage à un autre type de combustible ou l'utiliser avec un combustible dont les spécifications sont différentes :

- ▶ Se faire conseiller par un chauffagiste.

Utiliser uniquement ce combustible :
Tampon/date/signature

Tab. 3

Local d'installation

AVIS

Dommages sur la chaudière en raison d'impuretés dans l'air de combustion.

- ▶ Ne jamais utiliser de détergents contenant du chlore ou des hydrocarbures halogénés (contenus entre autres dans les sprays, solvants ou produits de nettoyage, peintures, colles).
- ▶ Éviter tout excès de poussière.

AVIS

Dégâts sur l'installation causés par l'eau.

- ▶ En cas de risque important d'inondation, mettre la chaudière hors service à temps, côté combustible et côté électricité, avant l'arrivée de l'eau (→chapitre 3.4, page 7).
- ▶ Faire contrôler l'installation de chauffage par une entreprise spécialisée aprèsune inondation, avant de la remettre en service.
- ▶ Faire remplacer par une entreprise spécialisée les robinets,dispositifs de régulation et de commande qui sont entrés en contact avec de l'eau.

3 Mise en service

Ce chapitre décrit la mise en service avec le module de base du régulateur.

3.1 Mise en service de l'installation de chauffage

- ▶ Ouvrir l'arrivée du combustible installée côté bâtiment.
- ▶ Enclencher l'interrupteur d'arrêt d'urgence (si existant) et/ou le fusible du bâtiment pour la chaudière.

3.2 Mise en marche de l'installation de chauffage

- ▶ Avant la mise en marche, s'assurer
  - La pression de service est-elle suffisante ?
  - L'alimentation en combustible est-elle ouverte au niveau de l'arrêt principal ?
  - L'interrupteur d'arrêt d'urgence pour le chauffage est-il enclenché ?

3.3 Mise en marche ou arrêt de la chaudière

- ▶ Mettre en marche la chaudière avec l'interrupteur Marche/Arrêt [1]. L'écran est allumé et affiche la température de la chaudière après quelques instants.

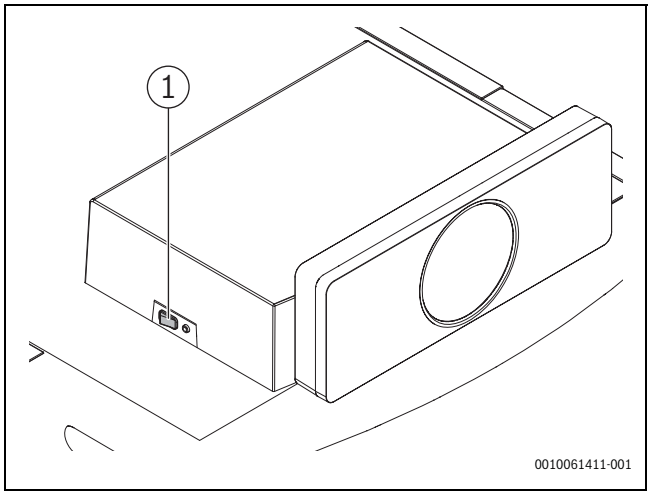


Fig. 4 Mise en marche/Arrêt

[1] Interrupteur Marche/Arrêt

3.4 Arrêt de l'installation de chauffage

- ▶ Couper l'interrupteur principal sur le tableau de régulation (position « 0 »). La chaudière au sol et tous les composants (par ex. le brûleur) sont ainsi arrêtés.
- ▶ Fermer l'arrivée du combustible au niveau du robinet principal d'arrêt.

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

Si l'installation de chauffage n'est pas en marche, elle risque de geler en cas de grands froids.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence.
- ▶ Afin de protéger l'installation de chauffage du gel : vidanger les conduites d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire au point le plus bas.
- ▶ Purger l'échangeur de chaleur.

4 Utilisation

4.1 Aperçu du tableau de commande

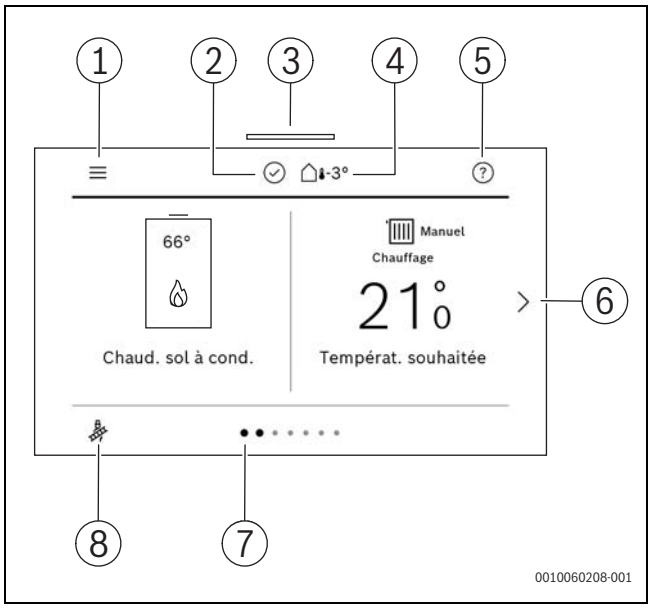


Fig. 5 Tableau de commande

[1] Réglages généraux
[2] État du système
[3] LED de statut : bleue en fonctionnement normal (devient jaune ou rouge en cas de défaut)
[4] Température extérieure actuelle
[5] Aide
[6] Page suivante
[7] Page actuelle
[8] Mode ramoneur

4.2 Menu principal

Pour naviguer dans le menu principal, appuyer sur les flèches à gauche et à droite de l'écran (les flèches disparaissent à la fin du menu).

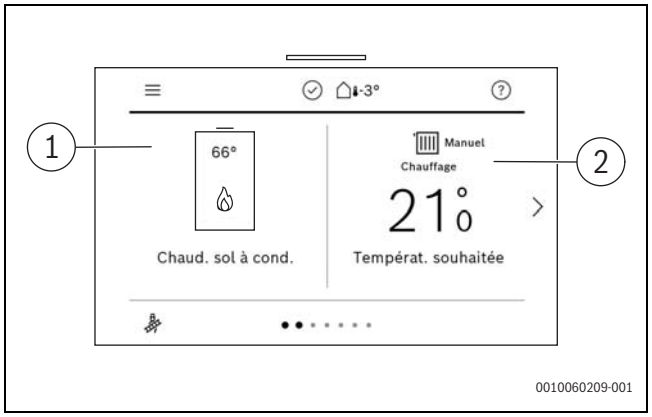


Fig. 6 Première page du menu principal

Position	Menu	Description
1	Aperçu du système	Afficher et régler les principaux paramètres système
2	Chauffage	Régler la température ambiante de consigne, le mode de fonctionnement et les paramètres avancés

Tab. 4 Légende de la première page du menu principal

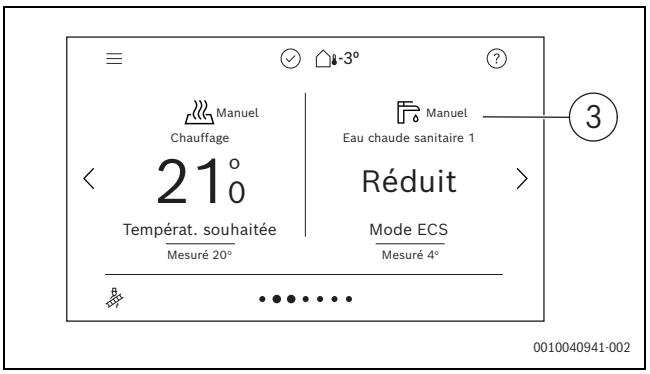


Fig. 7 Deuxième page du menu principal

Position	Menu	Description
3	Eau chaude sanitaire	Régler la température ECS, le mode de fonctionnement et les paramètres avancés

Tab. 5 Légende de la deuxième page du menu principal

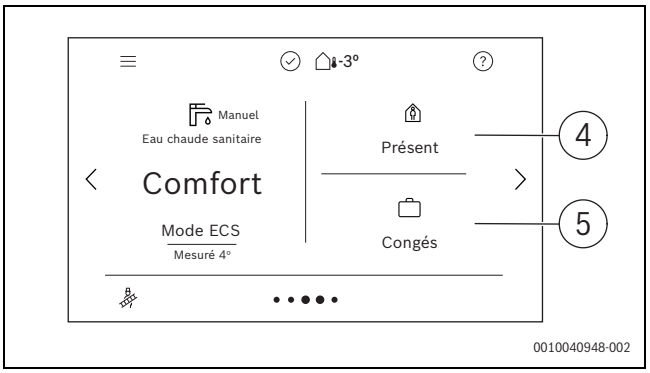


Fig. 8 Troisième page du menu principal

Position	Menu	Description
4	Présent	Régler le statut de présence
5	Congés	Régler les options pour la fonction Congés[1)]

1) S'il y a plusieurs circuits de chauffage, ceux-ci sont affichés séparément à droite de ce circuit de chauffage.

Tab. 6 Légende de la troisième page du menu principal

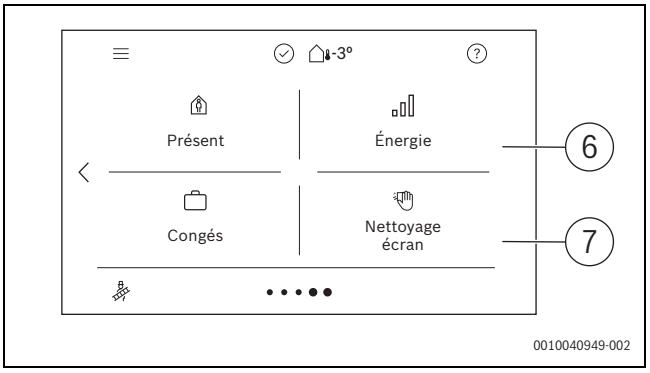


Fig. 9 Quatrième page du menu principal

Position	Menu	Description
6	Énergie	Statistiques sur l'énergie et l'efficacité énergétique
7	Nettoyage de l'écran	Verrouille l'écran pendant 15 secondes pour le nettoyer en toute sécurité

Tab. 7 Légende de la quatrième page du menu principal

4.3 Commande du menu

Ouvrir et fermer le menu Réglages généraux

- ▶ Pour ouvrir le menu Réglages généraux, appuyer sur ☰.
- ▶ Pour quitter le menu Réglages généraux, appuyer sur ⮌.

-ou-

- ▶ Appuyer sur ⌂.

Naviguer dans le menu

- ▶ Pour marquer un menu ou une option de menu, dérouler vers le haut ou le bas et choisir l'option souhaitée.
  Le menu ou l'option s'affiche.
- ▶ Appuyer sur ⮌ pour basculer dans le niveau de menu en amont.

Modifier les valeurs de réglage

- ▶ Appuyer sur l'option de menu souhaitée.
- ▶ Régler les valeurs comme souhait.
- ▶ Confirmer.
  La nouvelle valeur est enregistrée.

Enregistrement automatique des valeurs

- ▶ Appuyer sur ⮌.
  La nouvelle valeur est enregistrée automatiquement.

Afficher l'aide

- ▶ Appuyer sur ⓘ.
  Une explication s'affiche.

4.4 Aperçu du menu (utilisateur)

Les options correspondent à l'ordre indiqué ci-dessous. Les préréglages d'usine sont en surbrillance.

Tous les menus ne sont pas nécessairement affichés en fonction de l'installation de chauffage et des composants installés.

4.4.1 Menu Aperçu du système

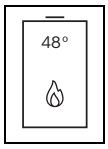


Fig. 10 Symbole aperçu système dans le menu principal

Aperçu du système
Date
Heure
Connexion radio / Réseau WiFi / Connexion Internet
Temp. extérieure
Température de départ
Température de retour
Temp. eau chaude sanitaire
Plus...

Tab. 8 Aperçu du menu Aperçu du système dans le menu principal

Plus...
Réglages
Activer le mode chauffage: **Oui** | Non
Température départ max. : 30 ... 65 ... 85 °C
Activer préparation ECS: **Oui** | Non
Informations
Démarrages du brûleur
Durée marche brûleur
Durée de fct. total du gén. de ch.
Code de fonctionnement

Tab. 9 Aperçu du menu avancé sous Aperçu du système dans le menu principal

4.4.2 Menu Chauffage

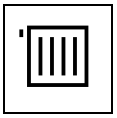


Fig. 11 Symbole chauffage dans le menu principal

Chauffage
Mode de fonctionnement du chauffage : Arrêt | **Auto** | Manuel
T. ambiante souhaitée[1)]
Température souhaitée jusqu'à l'heure définie : 5 ... **21** ... 30 °C
Plus...
Température ambiante mesurée (p. ex. Mesuré 20.0°)

1) Uniquement disponible avec l'accessoire.

Tab. 10 Aperçu du menu Chauffage dans le menu principal

Plus...
Vue élargie: **Marche** | Arrêt
Programmes horaires
Type de programme horaire: Niveaux | Temp. réglable librement
Programme horaire[1)]
Modifier
Programme horaire A : aperçu de la semaine
Réglages des points de commutation par jour
Déverrouil.: **Oui** | Non
Programme horaire sélect.[2)]: A | B
Programme horaire A[2)]
Modifier
Aperçu de la semaine
Réglages des points de commutation par jour
Déverrouil.: **Oui** | Non
Renommer programme horaire
Programme horaire B[2)]
Modifier
Aperçu de la semaine
Réglages des points de commutation par jour
Déverrouil.: **Oui** | Non
Renommer programme horaire
Réglages de la temperatur
Chauffage : 19,5 ... **21** ... 30 °C
Abaissement : 15 ... 19 ... 20,5 °C
Optimisation d'enclenchement: **Marche** | Arrêt
Deuxième programme horaire: **Oui** | Non
Commutation heure été/hiver: **Automatique** | Chauffage
Désactiver chauffage via : 10 .. **17** ... 30 °C
Les menus suivants ne s'affichent que si Vue élargie est réglé sur **Marche**.
Mode de service: Arrêt | Manuel | **Automatique**
Temp. amb. consigne : 5 ... **21** ... 30 °C
Température de consigne pour «Absent» : 5 ... **17** ... 30 °C
Temp. de consigne pour «Boost» : 20 ... **24** ... 30 °C
Temps de fct. du mode de service «Boost» : **1** ... 8 h

Plus...
Reconn. fenêtre ouverte (utilisée uniquement si **Température ambiante** est réglée) : **Oui** | Non
Renommer circuit chauffage

1) S'affiche uniquement si **Deuxième programme horaire** est réglé sur Non
2) S'affiche uniquement si **Deuxième programme horaire** est réglé sur **Oui**

Tab. 11 Aperçu du menu Plus... sous Chauffage dans le menu principal

4.4.3 Menu Eau chaude sanitaire



Fig. 12 Symbole Eau chaude sanitaire dans le menu principal

Eau chaude sanitaire	
Mode ECS: Arrêt | **Auto** | Manuel	
Réglage de la température de l'eau chaude sanitaire	
Température souhaitée jusqu'à l'heure définie	
Plus...	
ECS suppl.	
	Actif pour : 15 ... 60 ... 240 minutes
	Démarr. ECS suppl.

Tab. 12 Aperçu du menu Eau chaude sanitaire dans le menu principal

Plus...	
Vue élargie: **Marche** | Arrêt	
Programme horaire	
	Modifier
	Déverrouil.: **Oui** | Non
Réglages température	
	Confort : 45 ... **60** ... 65 °C
	Réduit : **40** ... 65 °C
	ECS suppl. : 30 ... **60** ... 65 °C
Les menus suivants ne s'affichent que si Vue élargie est réglé sur **Marche**.	
Confort ECS: Haute | **Eco**	
Mode de service : Arrêt | Réduit | Confort | Respecter le programme horaire du chauffage | **Automatique**	
Désinfection therm.	
	Démarrer maintenant
	Automatique : **Arrêt** | **Marche**
	Température : 60 ... **70** ... 75 °C
Renommer le système ECS	

Tab. 13 Aperçu du menu Plus... sous Eau chaude sanitaire dans le menu principal

AVERTISSEMENT

L'eau chaude peut causer des brûlures graves !

- ▶ Attention aux risques d'ébouillantage si la température maximale d'eau chaude sanitaire est modifiée.

4.4.4 Menu présence

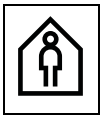


Fig. 13 Symbole présence dans le menu principal

Présence
Présence : **Présent** | Absent

Tab. 14 Aperçu du menu Présence dans le menu principal

Pour **Absent** le système de chauffage passe à des réglages économes en énergie pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la ventilation :

- **Circuit de chauffage 1** - La température souhaitée pour **Absent** peut être réglée dans le menu **Chauffage** > **Plus...** > **Vue élargie** (**Marche**) > **Température de consigne pour «Absent»**.
- **Eau chaude sanitaire** - est automatiquement réglée sur **Arrêt**.
- **Ventilation** (si disponible) - est réglée automatiquement sur **Niveau 1** (protection contre l'humidité).

Pour **Présent**, les réglages habituels sont rétablis.

4.4.5 Menu Congés



Fig. 14 Symbole congés dans le menu principal

Congés		
Vue élargie: **Marche** | Arrêt		
de :		
	Date	
	heure (heure)	
à :		
	Date	
	heure (heure)	
Autres réglages (réglé uniquement si Vue élargie est réglé sur **Marche**)		
	Appliquer régl. sur	
		Chauffage
		Eau chaude sanitaire
	Chauffage: Arrêt | **Marche - Temp. réglée**	
	T. ambiante souhaitée : 5 ... **17** ... 30 °C	
	Eau chaude sanitaire: Arrêt | Réduit | Confort	
	Renommer les congés: **Oui** | Non	

Tab. 15 Aperçu du menu Congés dans le menu principal

En cas d'absence prolongée, utiliser **Congés** au lieu de **Absent**. Le menu **Congés** permet de saisir les jours de congé ou d'effectuer des réglages détaillés supplémentaires. Dans ce menu, il est possible d'enregistrer plusieurs programmes congés (jusqu'à 8).

Différence entre le menu **Présence** et le menu **Congés** : dans le menu **Présence**, une simple pression sur une touche permet de mettre automatiquement l'ensemble du système en mode économie d'énergie (p. ex. week-end). Le menu **Congés** peut être réglé individuellement et pré-programmé (p. ex. congés prolongés).

4.4.6 Menu Énergie



Fig. 15 Symbole Énergie dans le menu principal

Énergie (Surveillance énergie)
Consommation d'énergie
Total
Consommation totale dans l'année
Détails: Consommation totale par mois
Chauffage
Consommation chauffage dans l'année
Détails: Consommation chauffage par mois
Eau chaude sanitaire
Conso. production ECS dans l'année
Détails: Conso. production ECS par mois
Consommation électrique du générateur de chaleur (dans l'année)
Total
Chauffage
Eau chaude sanitaire
Énergie produite
Total
Énergie produite totale dans l'année
Détails: Énergie produite totale par mois
Chauffage
Énergie produite chauffage dans l'année
Détails: Énergie produite chauffage par mois
Eau chaude sanitaire
Énergie produit prod. ECS dans l'année
Détails: Énergie produit prod. ECS par mois
Efficacité du gén. de chaleur
Chaud. sol à cond.
Total
Efficacité globale dans l'année
Chauffage
Efficacité chauffage dans l'année
Eau chaude sanitaire
Efficacité production ECS dans l'année
Réinitialiser les données énergétiques: **Oui** | Non

Tab. 16 Aperçu du menu Énergie dans le menu principal

4.4.7 Menu réglages généraux



Fig. 16 Symbole réglages généraux dans le menu principal

Réglages généraux
Vue élargie: **Marche** | Arrêt
Dém. le mode d'urg.
Langue
Heure
Format de la date[1)]
Date
Changement d'heure auto. : **Oui** | Non[1)]
Correction de l'heure : -20 ... **0** ... +20 s/se[1)]
Luminosité : 5 ... **50** ... 100 %[1)]
Ecran éteint après : 1 ... **2** ... 20 min[1)]
Coordonn. de l'installateur
Verrouillage touches activé : **Marche** | Arrêt[1)]

1) Les menus suivants ne s'affichent que si Vue élargie est réglé sur **Marche**.

Tab. 17 Aperçu du menu Réglages généraux dans le menu principal

4.5 Régler la température de départ

La température de départ maximale est réglée dans le menu aperçu du système. L'humidité de l'air réglée s'affiche à l'écran.

En cas de chauffage par le sol, respecter la température de départ maximale autorisée.

- ▶ Appuyer sur le menu Aperçu du système (première page du menu principal).
- ▶ Sélectionner **Aperçu du système** > **Plus...** > **Réglages** > **Température de départ max.** pour régler la température de départ.
- ▶ Pour régler la température de départ maximale souhaitée, faire défiler vers le haut ou vers le bas.

Température de départ	Exemple d'application
Env. 40 °C	Chauffage au sol
Env. 65 °C	Chauffage par radiateurs
Env. 65 °C	Chauffage par convecteurs

Tab. 18 Température maximale de départ

- ▶ Sélectionner **Confirmer** pour enregistrer le réglage.

4.6 Menu Eau chaude sanitaire

Réglage de la température ECS

AVERTISSEMENT

L'eau chaude peut causer des brûlures graves.

- ▶ Lors de la modification de la température ECS maximale, veiller au risque d'ébouillantage.

- ▶ Appuyer sur le menu **Eau chaude sanitaire** (deuxième page du menu principal).
  Le mode ECS et la température souhaitée réglée s'affichent.
- ▶ Sélectionner **Plus...** > **Réglages température** pour régler la température ECS souhaitée.
- ▶ Sélectionner **Confirmer** pour enregistrer le réglage.

Mesures à prendre si l'eau est calcaire

Pour éviter un risque supérieur de panne liée au calcaire et les interventions de service en résultant :

Pour de l'eau calcaire dans une plage de dureté élevée (≥ 15°dH/27°fH/2,7 mmol/l) :

- ▶ Régler la température ECS à moins de 55 °C.

Mode de fonctionnement

Dans le menu **Eau chaude sanitaire**, le mode de fonctionnement (**Arrêt**, **Auto** et **Manuel**) est aussi réglé. Le mode de fonctionnement actuel s'affiche à l'écran.

- **Arrêt** - L'eau chaude sanitaire est désactivée durablement.
- **Auto** - - Le réglage automatique est activé.
- **Manuel** (**Réduit** ou **Confort**) - Température réglée manuellement en permanence comme souhaité.

- ▶ Pour modifier le mode de fonctionnement, appuyer sur le menu **Eau chaude sanitaire** (deuxième page du menu principal).
- ▶ Appuyer sur le mode de fonctionnement souhaité (**Arrêt**, **Auto** ou **Manuel**).
  La modification est enregistrée automatiquement.

Régler les niveaux d'ECS

- ▶ Pour modifier les réglages de température des niveaux d'ECS (**Confort** et **Réduit**), appuyer sur le menu **Eau chaude sanitaire** > **Plus...** > **Réglages température**.
- ▶ Appuyer sur la température du niveau d'ECS que vous souhaitez modifier.
- ▶ Faire défiler vers le haut ou le bas pour adapter la température.
  La valeur est enregistrée automatiquement.

Les niveaux d'eau chaude sanitaire **Confort** et **Réduit** peuvent être sélectionnés dans le programme horaire pour l'eau chaude dans le bloc horaire réglé ou également dans le menu **Eau chaude sanitaire** > **Plus...** > **Vue élargie** (**Marche**) > **Mode de service**.

Activer l'ECS supplémentaire (chargement unique)

Si vous avez besoin de plus d'eau chaude sanitaire une seule fois :

- ▶ Cliquer sur le menu **Eau chaude sanitaire** > **ECS suppl.**.
- ▶ Faire glisser à gauche ou à droite pour sélectionner combien de temps cette fonction doit être activée.
- ▶ Appuyer sur **Démarr. ECS suppl.**.

Réglage de la température de l'eau chaude sanitaire supplémentaire

- ▶ Cliquer sur le menu **Eau chaude sanitaire** > **Plus...** > **Réglages température**> **ECS suppl.**.
- ▶ Faire défiler vers le haut ou le bas pour adapter la température.
  La valeur est enregistrée automatiquement.

Adapter le programme horaire pour la circulation d'eau chaude sanitaire

- ▶ Cliquer sur le menu **Eau chaude sanitaire** > **Plus...** > **Vue élargie** (**Marche**) > **Bouclage ECS**.
- ▶ Effectuer les réglages.

4.7 Adapter les réglages pour le chauffage avec le programme horaire (mode automatique)

Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour le chauffage

- ▶ Appuyer sur le menu **Chauffage** (première page du menu principal).
- ▶ Appuyer sur le menu **Chauffage** > **Plus...** > **Programmes horaires** > **Programme horaire** > **Modifier**.

Sélectionner le jour de la semaine

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour le chauffage.
- ▶ Appuyer sur le jour de la semaine pour activer le champ de saisie du jour de la semaine.

Décaler l'heure de commutation

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour le chauffage.
- ▶ Sélectionner le jour de la semaine.
- ▶ Sélectionner le point de commutation.
- ▶ Faire défiler l'heure vers le haut ou vers le bas pour sélectionner l'heure de commutation souhaitée.
- ▶ Régler et enregistrer l'heure de commutation.

Insérer une heure de commutation

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour le chauffage.
- ▶ Taper sur le jour de la semaine.
- ▶ Appuyer sur **Nouv. point comm.**.
- ▶ Une nouvelle heure de commutation est rajoutée automatiquement.
- ▶ Régler et enregistrer l'heure de commutation.
  Les heures de commutation sont automatiquement triées chronologiquement.

Supprimer l'heure de commutation

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour le chauffage.
- ▶ Taper sur le jour de la semaine.
- ▶ Taper sur le point de commutation.
- ▶ Taper sur **Supp. point commutation** et confirmer.
  Le créneau horaire précédent est prolongé jusqu'à la prochaine heure de commutation. Les heures de commutation sont automatiquement triées par ordre chronologique dans la liste.

Copier le programme horaire

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour le chauffage.
- ▶ Sélectionner le jour de la semaine à copier.
- ▶ Appuyer sur **Copier le jour**.
- ▶ Une liste de sélection de jours de la semaine s'affiche.
- ▶ Sélectionner et confirmer le jour ou les jours (par ex. lundi et mardi) qui seront écrasés par le programme horaire sélectionné auparavant.
- ▶ Taper sur **Ok** pour confirmer la sélection.

Réglage du type de programme horaire

- ▶ Appuyer sur le menu **Chauffage** (première page du menu principal).
- ▶ Ouvrir **Chauffage** > **Programmes horaires** > **Type de programme horaire**.
- ▶ Sélectionner **Niveaux** ou **Temp. réglable librement**.

4.8 Adapter les réglages pour l'eau chaude sanitaire avec le programme horaire (mode automatique)

Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour l'eau chaude sanitaire

- ▶ Appuyer sur le menu **Eau chaude sanitaire** (deuxième page du menu principal).
- ▶ Cliquer sur le menu **Eau chaude sanitaire** > **Plus...** > **Programme horaire**> **Modifier**.

Sélectionner le jour de la semaine

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour l'eau chaude sanitaire.
- ▶ Appuyer sur le jour de la semaine pour activer le champ de saisie du jour de la semaine.

Décaler l'heure de commutation

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour l'eau chaude sanitaire.
- ▶ Sélectionner le jour de la semaine.
- ▶ Sélectionner le point de commutation.
- ▶ Faire défiler l'heure vers le haut ou vers le bas pour sélectionner l'heure de commutation souhaitée.
- ▶ Régler et enregistrer l'heure de commutation.

Insérer une heure de commutation

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour l'eau chaude sanitaire.
- ▶ Taper sur le jour de la semaine.
- ▶ Appuyer sur **Nouv. point comm.**.
- ▶ Une nouvelle heure de commutation est rajoutée automatiquement.
- ▶ Régler et enregistrer l'heure de commutation.
  Les heures de commutation sont automatiquement triées chronologiquement dans l'aperçu de la liste.

Supprimer l'heure de commutation

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour l'eau chaude sanitaire.
- ▶ Taper sur le jour de la semaine.
- ▶ Taper sur le point de commutation.
- ▶ Taper sur **Supp. point commutation** et confirmer.
  Le créneau horaire précédent est prolongé jusqu'à la prochaine heure de commutation. Les heures de commutation sont automatiquement triées chronologiquement dans l'aperçu de la liste.

Copier le programme horaire

- ▶ Ouvrir le menu pour adapter un programme horaire pour l'eau chaude sanitaire.
- ▶ Sélectionner le jour de la semaine à copier.
- ▶ Appuyer sur **Copier le jour**.
- ▶ Une liste de sélection de jours de la semaine s'affiche.
- ▶ Sélectionner et confirmer le jour ou les jours (par ex. lundi et mardi) qui seront écrasés par le programme horaire sélectionné auparavant.
- ▶ Taper sur **Ok** pour confirmer la sélection.

4.9 Désinfection thermique

Pour éviter toute contamination bactérienne de l'eau chaude sanitaire, par ex. par les légionnelles, nous recommandons d'effectuer une désinfection thermique après un arrêt prolongé.

PRUDENCE

Risques d'accidents par brûlures !

Au cours de la désinfection thermique, le prélèvement d'eau chaude sanitaire peut entraîner des risques de brûlures graves.

- ▶ Utiliser la température d'ECS maximale réglable uniquement pour la désinfection thermique.
- ▶ Informer l'occupant de l'habitation des risques de brûlure.
- ▶ Prévoir la désinfection thermique en dehors des heures de service normales.
- ▶ Ne pas prélever d'eau chaude sanitaire sans l'avoir mitigée.

Une désinfection thermique conforme concerne le système ECS ainsi que les points de puisage.

- ▶ Régler la désinfection thermique dans le programme d'eau chaude (**Menu principal** > **Eau chaude sanitaire** > **Plus...** > **Vue élargie** : **Marche** > **Désinfection therm.** (→ Chapitre 4.4).
- ▶ Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.
- ▶ Régler la pompe de bouclage éventuelle en mode continu.
- ▶ Patienter jusqu'à ce que la température maximale soit atteinte.
- ▶ Prélever de l'eau chaude sanitaire successivement du point de puisage le plus proche au plus éloigné jusqu'à ce que de l'eau chaude coule pendant 3 minutes à 70 °C.
- ▶ Rétablir les réglages d'origine.

4.10 Fonction Verr. touches

Activation de la fonction Verr. touches

- ▶ Sélectionner ☰.
- ▶ Régler le commutateur du menu **Vue élargie** sur **On**.
- ▶ Faire défiler vers le bas pour voir la fonction **Verr. touches**.
- ▶ Régler le commutateur du menu **Verr. touches** sur **On**.
  Le symbole **Verr. touches** s'affiche en haut de l'écran.
- ▶ Ne pas toucher l'écran pendant environ 2 minutes.
  L'écran entre en mode veille.
  Après le prochain démarrage, l'écran est verrouillé.

L'écran doit être en veille pour que la fonction **Verr. touches** soit activée. Si l'écran n'est pas effleuré pendant la durée sélectionnée pour **Ecran éteint après**, il entre en veille.

Désactivation temporaire de la fonction Verr. touches

- ▶ Toucher n'importe quelle zone de l'écran.
  Une fenêtre contextuelle apparaît.
- ▶ Dans la fenêtre contextuelle, appuyer sur l'icône 🔒 et la maintenir sélectionnée pendant environ 3 secondes.
  L'écran se déverrouille temporairement.
- ▶ Procéder aux modifications requises et enregistrer.
  Si l'écran n'est pas touché pendant 2 minutes, il se verrouille à nouveau.

Désactivation définitive de la fonction Verr. touches

- ▶ Toucher n'importe quelle zone de l'écran.
  Une fenêtre contextuelle apparaît.
- ▶ Dans la fenêtre contextuelle, appuyer sur l'icône 🔒 et la maintenir sélectionnée pendant environ 3 secondes.
  L'écran est temporairement déverrouillé pendant 30 secondes.

Les étapes suivantes doivent être exécutées dans les 30 secondes. Si les étapes ne sont pas exécutées dans les 30 secondes, l'écran se verrouille à nouveau.

- ▶ Sélectionner ☰.
- ▶ Faire défiler vers le bas pour trouver la fonction **Verr. touches**.
- ▶ Régler le commutateur du menu **Verr. touches** sur **Off**.
  L'icône **Verr. touches** disparaît en haut de l'écran.
  L'écran est déverrouillé.

4.11 Symboles à l'écran

En fonction de l'installation de chauffage et des composants installés, tous les symboles ne sont pas affichés.

Symbole	Explication
	Mode réduit
	Fonction de dégivrage active
	Absent
	Réglages généraux
	Présent
	Température extérieure
	Pression de service
	Bloqué (par ex. en raison d'une régulation externe)
	Brûleur désactivé
	Brûleur activé
	By-pass
Demo mode	Mode démo
	Nettoyage écran
	Veille
	Réglages dans l'assistant de configuration qui ont été modifiés et enregistrés
	Réglages dans l'assistant de configuration devant être modifiés
	Ajouter un élément (domaine solaire, système d'eau fraîche)
	Energie
	Demande de chaleur externe
	Connexion radio
	Chauffage par le sol
	Chauffage par le sol désactivé (tout le système)
	Chauffage
	Chauffage désactivé (tout le système)
	Aide
	Accueil (retour à l'écran principal)
	Intensif
	Connexion Internet
	Cheminée
	Témoin de performance activé (système hybride)
	Supprimer un emplacement lors d'une saisie
	Ventilation
	Données moniteur
	Mode urgence
	Fête
	Supprimer le point de commutation
	Fermer (par ex. un message)
	Mode ramoneur
	Mode ramoneur impossible

Symbole	Explication
	Niveau de service
	Smart Grid
	Solaire / programme horaire : chauffage
	Capteur solaire
	Pompe solaire désactivée
	La pompe solaire fonctionne
	Message de défaut ou message de service (couleurs possibles : jaune, rouge)
	Statut système OK
	Saisie clavier
	Verrouillage des touches désactivé
	Verrouillage des touches (sécurité enfants)
	Renommer (par ex. circuits de chauffages, programmes horaires)
	Interruption par le fournisseur d'électricité (verrouillage fournisseur d'électricité actif)
	Fonction congés
	Quitter le niveau de service
	Eau chaude sanitaire
	Eau chaude sanitaire désactivée (tout le système)
	Niveau d'ECS : confort
	Niveau d'ECS : réduit
	WLAN
	Copier le programme horaire
	Retour
	Générateur de chaleur supplémentaire

Tab. 19 Symboles à l'écran

5 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

L'appareil est conçu de façon à ce que la consommation de gaz et l'impact sur l'environnement soient réduits au minimum, tout en garantissant un confort maximum. L'alimentation du brûleur en gaz est régulée selon les besoins thermiques du logement. Une fois que les besoins thermiques exigés sont atteints, le brûleur est entièrement arrêté par la régulation marche-arrêt.

Inspection et entretien

Afin de maintenir la consommation de gaz et les émissions polluantes à un niveau aussi faible que possible pendant une longue période, nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec un chauffagiste agréé incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé.

Régulation du chauffage

Le respect des exigences légales en matière d'efficacité pour les générateurs de chaleur en Allemagne et dans d'autres pays de l'UE nécessite l'utilisation de dispositifs de régulation du chauffage intelligents. Il s'agit généralement de régulateurs en fonction de la température ambiante ou de la température extérieure en combinaison avec des vannes thermostatiques.

Pour plus d'informations, consulter la notice d'installation et d'utilisation du régulateur correspondant.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques, afin que la température ambiante souhaitée puisse être atteinte. Ne modifier la température sur le régulateur que lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte après une période prolongée.

Chauffage par le sol

Ne réglez pas la température de départ au-dessus de la température de départ maximale recommandée par le fabricant.

Aérer

Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant. Il vaut mieux ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée.

Pendant l'aération des pièces, fermez les robinets thermostatiques.

Pompe de bouclage

Régler la pompe de bouclage éventuellement installée pour l'eau chaude sanitaire avec un programme horaire en fonction des besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

6 Mettre l'installation de chauffage hors service

AVIS

Dommages matériels dus au gel !

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel et est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection contre le gel est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence.

  -ou-
- ▶ Protéger l'installation du gel en faisant vidanger par un installateur les conduites d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire au point le plus bas.

  -ou-
- ▶ En cas d'utilisation d'antigel : vérifier tous les 2 ans, ou après avoir fait l'appoint d'eau de chauffage, si la protection hors gel nécessaire est garantie par le produit antigel.

6.1 Mise hors service de la chaudière via l'appareil de régulation

Mettre la chaudière hors service via l'interrupteur Marche/Arrêt de l'appareil de régulation MX 45. Le brûleur est automatiquement arrêté.

L'appareil est équipé d'une protection antiblocage pour la pompe de chaudière qui empêche le blocage de la pompe après un arrêt prolongé. Lorsque l'appareil est arrêté, la protection antiblocage n'est pas assurée.

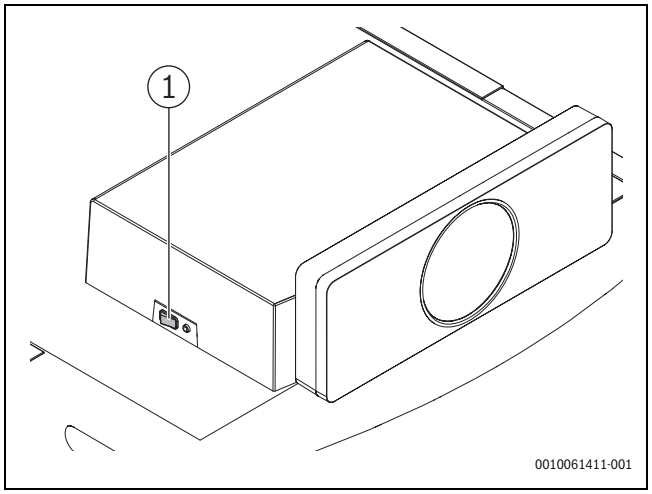


Fig. 17 Interrupteur Marche/Arrêt

[1] Interrupteur Marche/Arrêt

- ▶ Arrêter la chaudière avec l'interrupteur Marche/Arrêt [1]. L'affichage de l'état s'éteint (s'il était allumé).
- ▶ Fermer le robinet d'arrêt de combustible.
- ▶ Si l'appareil est mis hors service pour une durée prolongée : assurer la protection antigel (→ documentation technique du tableau de commande).

6.2 Vidange de l'installation de chauffage

La vidange de l'eau de chauffage est différente pour chaque installation de chauffage. Demandez par conséquent à votre entreprise spécialisée agréée de vous renseigner.

Pour vidanger l'installation de chauffage, un robinet de vidange doit être installé au point le plus bas de l'installation.

- ▶ Ouvrir le purgeur au point le plus haut de l'installation de chauffage.
- ▶ Vidanger l'eau de chauffage au point le plus bas de l'installation de chauffage à l'aide du robinet de remplissage et de vidange.

6.3 Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence

N'arrêter l'installation de chauffage qu'en cas d'urgence via le fusible principal correspondant ou l'interrupteur d'arrêt d'urgence.

- ▶ Ne jamais se mettre en danger de mort. La sécurité individuelle est toujours prioritaire.
- ▶ Fermer l'alimentation en combustible installée sur site.
- ▶ Mettre l'installation de chauffage hors tension à l'aide du bouton d'arrêt d'urgence pour le chauffage ou du fusible principal correspondant.

7 Régler la protection antigel

Protection antigel de l'installation de chauffage :

- ▶ Régler la température de départ maximale sur 30 °C (→ Chapitre 4.5, page 11).

-ou- Si la chaudière au sol doit rester éteinte :

- ▶ Mélanger le produit antigel à l'eau de chauffage et vider le circuit d'eau chaude (respecter les indications du fabricant).

Des informations sur d'autres fonctions figurent dans la notice d'utilisation du tableau de commande.

Dispositif antigel pour le ballon ECS

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

Si l'appareil est arrêté (hors tension), la protection hors gel n'est pas garantie.

- ▶ Mélanger un produit antigel à l'eau de chauffage (respecter les consignes du fabricant) et vidanger le circuit ECS.

La fonction hors gel pour le ballon d'ECS est garantie même si la production d'ECS est arrêtée.

- ▶ Arrêt de la production d'eau chaude sanitaire (→ chap. 4.6, page 12).

8 Fonctionnement de l'installation de chauffage

8.1 Vérifier la pression de service, rajouter de l'eau de chauffage et purger si nécessaire

8.1.1 Quand faut-il vérifier la pression de service ?

L'eau de chauffage qui vient d'être rajoutée perd beaucoup de volume pendant les premiers jours, étant donné qu'elle dégage encore beaucoup de gaz. Des coussins d'air se forment ainsi. L'eau de chauffage commence à faire du bruit.

- ▶ D'abord vérifier la pression de service des nouvelles installations de chauffage une fois par jour. Si nécessaire, rajouter de l'eau de chauffage et purger le radiateur.
- ▶ Par la suite, effectuer le même contrôle une fois par mois. Si nécessaire, rajouter de l'eau de chauffage et purger le radiateur.

8.1.2 Contrôler la pression de service du chauffage

L'affichage de la pression de service (accessoire) fait partie de l'installation en dehors de la chaudière au sol.

L'aiguille du manomètre [2] indique la pression de service de l'installation de chauffage. Votre entreprise qualifiée a réglé la pression de service de manière à ce que l'aiguille du manomètre [2] se trouve dans le repère vert [3]. Le repère vert indique la plage de fonctionnement de la pression de service, l'aiguille rouge [1] sa limite inférieure.

Garder l'installation de chauffage opérationnelle :

- ▶ vérifier régulièrement la pression de service.
  - – L'aiguille du manomètre [2] doit se trouver au-dessus de l'aiguille rouge [1]
    à l'intérieur du repère vert [3].

Si l'aiguille du manomètre est sous l'aiguille rouge :

- ▶ rajouter de l'eau de chauffage.

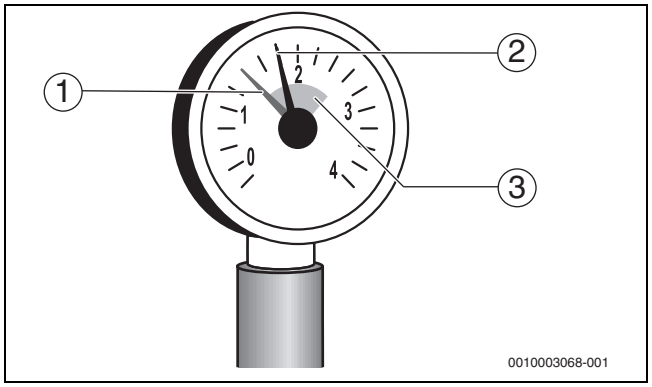


Fig. 18 Manomètre

[1] Aiguille rouge
[2] Aiguille du manomètre
[3] Repère vert

8.1.3 Rajouter de l'eau de chauffage et purger

- ▶ Demander à un chauffagiste où se trouvent les robinets de remplissage et de vidange de l'installation de chauffage pour faire l'appoint d'eau de chauffage.

PRUDENCE

Risques pour la santé dus à la pollution de l'eau potable !

- ▶ Demandez à votre chauffagiste professionnel de vous expliquer comment remplir votre installation de chauffage avec de l'eau.

AVIS

Dommages matériels dus à des fluctuations de température !

Lors du remplissage d'eau de chauffage froide dans un générateur de chaleur chaud, des tensions thermiques peuvent entraîner des fissures de tension.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.

AVIS

Dégâts sur l'installation dus à des remplissages fréquents !

Si vous devez souvent rajouter de l'eau de chauffage, l'installation risque d'être endommagée par la corrosion ou la formation de tartre selon la qualité de l'eau utilisée.

- ▶ Demander au chauffagiste si l'eau non traitée peut être utilisée, ou si le cas échéant, elle doit être traitée.
- ▶ Informer le chauffagiste s'il faut souvent rajouter de l'eau d'appoint dans l'installation.

- ▶ Remplir l'installation de chauffage lentement par le robinet de remplissage côté bâtiment. Surveiller l'affichage (manomètre).

Lorsque la pression de service souhaitée est atteinte :

- ▶ Terminer l'opération.

La chaudière et l'échangeur thermique doivent être purgés séparément.

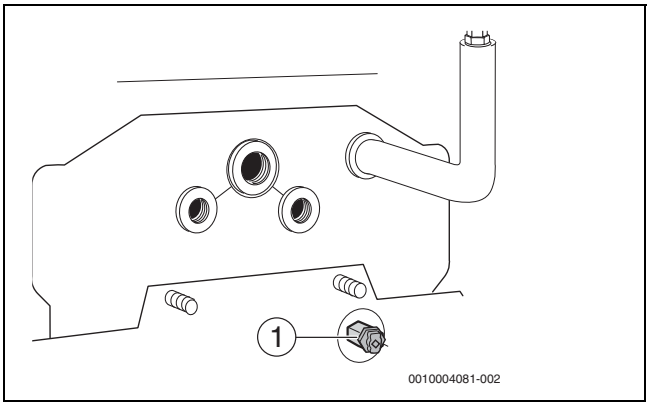


Fig. 19 Purger l'échangeur thermique

[1] Purgeur (goupille carrée 5 mm) sur l'échangeur thermique

- ▶ À l'aide d'une clé à douille, purger l'échangeur thermique via le purgeur [1].
- ▶ Purger l'installation de chauffage au niveau des purgeurs des radiateurs.
- ▶ Si la purge diminue la pression de service, rajouter de l'eau.

8.1.4 Rajout d'eau de chauffage

AVIS

Dommages matériels dus à des fluctuations de température !

Lors du remplissage d'eau de chauffage froide dans un générateur de chaleur chaud, des tensions thermiques peuvent entraîner des fissures de tension.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.

Le rajout d'eau de chauffage est différent pour chaque installation de chauffage. Demandez conseil à votre chauffagiste.

- ▶ La **pression maximale** de 3 bars (0,3 MPa) ne doit pas être dépassée avec la température maximale de l'eau de chauffage, sinon la soupape de sécurité s'ouvre.
- ▶ Pour le remplissage et l'appoint de l'eau de chauffage, utiliser uniquement de l'eau de qualité potable. L'eau de puits et l'eau des nappes phréatiques ne conviennent pas comme eau de remplissage.

Dans certaines installations de chauffage, un traitement de l'eau est nécessaire.
Pour plus d'informations sur le traitement de l'eau (déminéralisation intégrale) ainsi que sur les additifs ou produits antigels autorisés, veuillez vous adresser à votre chauffagiste agréé.

8.2 Inspection et entretien

⚠ Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.
- ▶ Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- ▶ Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

8.2.1 Importance d'un entretien régulier

Les installations de chauffage doivent subir un entretien régulier pour les raisons suivantes :

- pour obtenir un rendement élevé et faire fonctionner l'installation de chauffage de manière économique (consommation faible en combustible)
- obtenir une grande sécurité de fonctionnement
- maintenir la combustion écologique à un niveau élevé.

8.2.2 Nettoyage et entretien

Pour nettoyer la chaudière :

- ▶ Ne pas utiliser de détergents abrasifs ou agressifs.
- ▶ Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide (eau/savon).

9 Annexes

9.1 Messages de fonctionnement et de défaut

9.1.1 Réinitialiser les défauts

Le symbole ⚠ indique qu'un défaut est apparu. La cause du défaut s'affiche par un code (par ex. code défaut **228**).

Des tentatives répétées de réinitialisation d'un défaut peuvent entraîner un verrouillage de l'appareil pour des raisons de sécurité (code de défaut **2980**). Le verrouillage ne doit être annulé que par une entreprise spécialisée ou le service après-vente après la constatation et l'élimination de la cause du défaut sur place.

- ▶ Arrêter puis réenclencher l'appareil.

-ou-

- ▶ Réinitialiser le défaut sur l'appareil.
  Dès que le défaut ne s'affiche plus, l'appareil fonctionne à nouveau.

Si le défaut s'affiche toujours :

- ▶ Pour préserver la sécurité de l'installation, contacter immédiatement une entreprise spécialisée ou le service après-vente.
- ▶ Indiquer le code de défaut et les caractéristiques de l'appareil.
- ▶ Convenir d'un rendez-vous sur place, constater immédiatement la cause du défaut et l'éliminer.

Données d'appareil	
Désignation de l'appareil	
Numéro de série	
Date de la mise en service	
Installateur	

Tab. 20 Caractéristiques de l'appareil à transmettre en cas de défaut

9.1.2 Réinitialiser le défaut de verrouillage

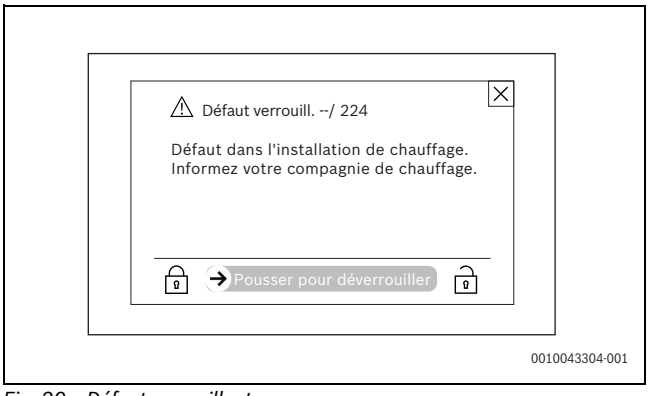


Fig. 20 Défaut verrouillant

- ▶ Réinitialiser le défaut sur le tableau de commande.
- ▶ Le déverrouillage s'effectue via 

L'appareil redémarre et l'affichage standard apparaît.

Si le défaut ne peut pas être éliminé :

- ▶ Contacter le chauffagiste agréé et indiquer le type d'appareil, le code de fonctionnement et le code additionnel.

9.1.3 Témoins de fonctionnement

Pour sélectionner les témoins de fonctionnement :

- ▶ Ouvrir le menu **Info**.
- ▶ Rechercher l'option de menu **Code à l'écran** et **Code de fonctionnement**.

Code à l'écran	Code de fonctionnement	Cause	Description	Procédure de contrôle/ Cause	Mesure
0 A	–	Appareil sur programme optimisation de la commutation.	Une nouvelle commande de brûleur a lieu pendant la durée d'optimisation de commutation définie. L'appareil est en mode de verrouillage. Le temps d'optimisation d'enclenchement standard est de 10 minutes.	Contrôler le réglage de la puissance sur le module de commande. Contrôler le réglage de la régulation sur le module de commande.	Faire correspondre la puissance de la chaudière avec le besoin de chaleur nécessaire. Adapter le réglage de la régulation aux conditions de l'installation.
0H	–	L'appareil est prêt à fonctionner, aucun besoin de chaleur n'est détecté.	La chaudière est prête à fonctionner et n'a aucune demande de chauffage du circuit de chauffage.	–	–
0Y	–	La température actuelle de la chaudière est supérieure à la température de consigne de l'eau de chaudière.	La température actuelle de la chaudière est supérieure à la température de consigne de l'eau de chaudière. La chaudière est arrêtée.	–	–
0P	–	En attente du démarrage du ventilateur.	La détection du démarrage est requise pour la suite des opérations.	–	–
0E	–	L'appareil est prêt à fonctionner, il y a un besoin de chaleur, mais trop d'énergie est fournie.	Le besoin de chaleur actuel de l'installation est inférieur au degré de modulation minimal mis à disposition par le brûleur.	–	–
0U	–	Début du déroulement du programme pour le démarrage du brûleur.	–	–	–
0C	–	Démarrage du brûleur.	Effectuer la maintenance du préchauffage fioul	–	–
0L	–	Ouvrir l'électrovanne.	–	–	–
8Y	572	Le MX 45 est verrouillé par la borne de raccordement EV externe.	Le MX 45 règle la demande de chauffage à l'automate de combustion sur 0.	–	Si le blocage externe n'est pas nécessaire, un cavalier doit être installé aux bornes de raccordement EV.

Tab. 21 Témoins de fonctionnement

9.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie

Les indications satisfont les exigences des réglementations (UE) 811/2013 et (UE) 813/2013.

Caractéristiques du produit	Symbole	Unité	7724000147	7724000148	7724000149	7724000150	7724000151
Type de produit	–	–	OC 7800 F 18	OC 7800 F 22	OC 7800 F 30	OC 7800 F 35	OC 7800 F 49
Chaudière à condensation	–	–	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Puissance calorifique nominale	P_{rated}	kW	18	22	29	35	47
Efficacité énergétique saisonnière du chauffage des locaux	η_s	%	90	90	90	90	90
Classe d'efficacité énergétique	–	–	A	A	A	A	A
Puissance calorifique utile							
À la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température[1)]	P_4	kW	17,7	21,8	29,0	35,1	46,5
À 30 % de la puissance thermique nominale et en fonctionnement basse température[2)]	P_1	kW	5,7	6,9	9,2	11,2	14,6
Rendement							
À la puissance thermique nominale et en régime haute température	η_4	%	91,3	91,0	91,6	91,6	91,2
À 30 % de la puissance thermique nominale et en fonctionnement basse température	η_1	%	97,7	97,5	96,7	96,6	95,5
Consommation d'électricité auxiliaire							
À pleine charge	$él_{max}$	kW	0,221	0,226	0,260	0,285	0,317
À charge partielle	$él_{min}$	kW	0,073	0,078	0,085	0,092	0,106
État de veille	P_{SB}	kW	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005
Autres caractéristiques							
Pertes de chaleur en état de veille	P_{veille}	kW	0,116	0,123	0,138	0,210	0,302
Émissions de NOx	NO_x	mg/kWh	87	88	91	92	102
Niveau de puissance acoustique à l'intérieur	L_{WA}	dB	57	58	58	59	62

1) Un fonctionnement haute température implique une température de retour de 60 °C à l'entrée de l'appareil de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie.

2) Le fonctionnement basse température implique une température de retour à l'entrée de l'appareil de chauffage sur les chaudières à condensation de 30 °C, sur les chaudières basse température de 37 °C et sur les autres chaudières de 50 °C.

Tab. 22 Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie

9.3 Déclaration de protection des données

Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg**, traitons les informations relatives aux produits et à l'installation, les données techniques et de raccordement, les données de communication, les données relatives à l'enregistrement des produits et à l'historique des clients pour fournir les fonctionnalités des produits (art. 6 §1.1 (b) du RGPD), pour remplir notre devoir de surveillance des produits et pour des raisons de sécurité des produits (art. 6 §1.1 (f) du RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement des produits (art. 6 §1.1 (f) du RGPD), et pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec les produits (art. 6 §1.1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. Des informations supplémentaires peuvent être fournies sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Conformément à l'article 6 §1.1 (f) du RGPD, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles pour des raisons liées à votre situation particulière ou si vos données sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer vos droits, contactez-nous à l'adresse suivante : **[FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com**. Pour plus d'informations, scanner le QR code.

9.4 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch .
Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.
Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.
Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils utilisés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.
Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Anciens dispositifs électriques et électroniques



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec d'autres déchets mais doit être déposé dans un centre de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Ce symbole est valable pour les pays disposant de directives sur les déchets électroniques, par ex. « Directive 2012/19/UE de l'Union Européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ». Ces dispositions définissent le cadre règlementaire de la directive applicable pour le retour et le recyclage des appareils électroniques usés dans chaque pays.

Les appareils électroniques pouvant contenir des substances dangereuses doivent être recyclés de manière responsable afin de minimiser les risques potentiels pour l'environnement et la santé. Ainsi, le recyclage des déchets électroniques contribue à la préservation des ressources naturelles.

Pour plus d'informations concernant l'élimination écologique d'appareils électriques et électroniques usagés, contacter les autorités locales compétentes, le centre de traitement des déchets ou le revendeur du produit en question.

Pour plus d'informations :
www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/

Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.

Déclaration conformément à l'ordonnance (CE) n° 1907/2006 (ordonnance REACH, ordonnance CE sur les produits chimiques)

Ordonnance, liste SVHC (version du 17/12/2015), article 33 (1) : l'appareil de régulation peut contenir des substances SVHC Lead Titanium Zirconium Oxide [$(Pb_x Tl_y Zr_z) O_3$].





Bosch Thermotechnik GmbH
Junkersstrasse 20-24
73249 Wernau, Germany

www.bosch-homecomfortgroup.com

